Voici la procédure :

- 1. Une invitation a été envoyée sur votre boite de réception pour que vous ayez accès au compte de votre association.
- Créez-vous un compte <u>Mon paris</u> avec l'adresse mail qui a servi à réceptionner le mail d'invitation et remplissez le formulaire. Ce compte d'authentification, vous donne accès à l'ensemble des services numériques proposés par la Ville de Paris, dont Paris Asso.
- 3. Allez sur Paris Asso, puis cliquez sur « je me connecte »



4. Une fois connecté, une fenêtre d'invitation vous invite à cliquer sur accepter :

Mon association / organisme
Invitation Vous avez été invité-e a rejoindre les utilisateurs de PARIS ASSO pour REFUSER ACCEPTER
Et validez le formulaire.

E 2 houtons so présontant à vous : mon asso (informations statutair

 3 boutons se présentent à vous : mon asso (informations statutaires), documents (documents de l'État et documents propres à l'association déposés dans PARIS ASSO) et enfin les utilisateurs.



6. Pour avoir accès au télé service subvention, cliquez sur : »faire une demande de subvention ».



Autres services numériques disponibles